

LE GRAIN de Sel

Volume 7, numéro 2, Septembre 2011

Le mot du Président



Confrères, consœurs, la rentrée apporte son lot de défis tant sur le plan humain que technique, j'espère que la vôtre se passe bien. Je commencerai par vous faire un petit tour d'horizon de l'automne et de l'hiver pour le STARF et ses membres.

Cet automne, on s'actualise! Vous avez vu l'arrivée de notre tout nouveau site internet du national revampé (www.starf.qc.ca).

Dès maintenant, vous pouvez nous rejoindre sur Facebook sous le nom de Starf Nat et nous mettrons bientôt en fonction un compte Twitter afin de rejoindre tous les membres.

En vue des négociations qui arrivent à grands pas, une grande consultation sera menée auprès de vous du 19 septembre au 7 octobre. Vous serez invité par courriel à remplir le sondage pré-négociation qui sera

électronique. C'est votre occasion de nous donner vos opinions afin de modeler les demandes pour les prochaines négociations. Répondez en grand nombre. Pour ceux qui n'ont pas accès à l'internet, nous vous enverrons une copie papier du sondage si vous en faites la demande au 514-524-1100 ou au 1-888-838-1100.

Par la suite, votre comité de négociations analysera les réponses en conjugaison avec les différentes problématiques soulevées durant la convention actuelle. L'objectif est d'en arriver à une entente négociée avant l'échéance du 31 mars 2012.

Dans un contexte où le gouvernement fédéral demande aux sociétés d'état de faire des examens stratégiques de toutes sortes, il sera intéressant de voir quelles tournures les prochaines négociations prendront.

Syndicalement,

Benoît Celestino
Président national
bcelestino@starf.qc.ca



L'inter-unités versus la juridiction syndicale

Qu'est-ce que la juridiction syndicale ?

Toutes les tâches que le conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a déterminées dans le certificat d'accréditation du STARF en 1995. On retrouve les paramètres de cette juridiction à l'article 14 de notre convention collective.

Qu'est-ce que l'inter-unités ?

C'est lorsque des membres STARF vont faire des tâches dans d'autres juridictions syndicales et vice versa. Exemple: un réalisateur qui fait du montage.

Qui est affecté ?

Tous les membres STARF peuvent être affectés par l'inter-unités.

Quels sont les impacts réels de l'inter-unités après 10 ans ?

Essentiellement, c'est une trentaine d'emplois STARF que se séparent environ 250 personnes relevant de d'autres unités syndicales à l'intérieur de notre territoire.

Comment s'encadre l'inter-unités ?

Un processus prévu à la lettre d'entente 7 encadre la comptabilité des heures faites de part et d'autre. Cette lettre d'entente a été mise en place il y a plus de 10 ans afin de s'assurer d'une certaine équité entre les unités syndicales.

Quelle est la tendance Radio-Canadienne ?

Suite aux changements technologiques récents et ceux à venir, il semble que l'expertise des membres STARF soit minimisée. Que ce soit au secteur design où des assistants à la réalisation et des recherchistes font des tâches d'ensemblier

ou à la salle des nouvelles où les rédacteurs, les réalisateurs, les journalistes et les assistants à la réalisation font près de 73% des montages qui vont en ondes.

Les membres STARF ont dû se qualifier afin d'obtenir ces postes en passant des examens. Il semblerait qu'il ne soit pas nécessaire pour les autres unités de négociation de faire ces examens afin de se qualifier à des postes techniques. Une simple formation suffit. Ajoutant l'insulte à l'injure, la Société oblige même vos instructeurs techniques à les former.

Vais-je perdre mon emploi ?

À moyen terme, les emplois STARF sont en mutation et se spécialisent de plus en plus. Pour l'instant nous n'observons pas de perte d'emplois, cependant certains titres d'emplois, comme les monteurs de production aux nouvelles seront les plus affectés par cette mutation.

Que fait le STARF ?

Depuis les dernières négociations, les représentants locaux et nationaux ont revendiqué la création de projets favorisant les membres STARF. Les résultats fracassants se font attendre, mais nous croyons qu'il faut forcer la porte du train avant qu'il ne quitte définitivement la gare.

Quelle devrait être ma contribution à l'inter-unités ?

Vous avez le goût, des idées, des projets inter-unités soumettez-les à votre syndicat. N'oubliez pas, petit train va loin. Vous trouverez le formulaire pour la soumission de projets sur notre site internet www.starf.qc.ca. Et pourquoi ne pas encourager vos collègues à faire de même ?



14e Congrès

Le 14e Congrès s'est tenu les 13-14-15 mai au Château Laurier à Québec.

70 délégués actifs ont débattu durant toute la fin de semaine. Nous vous rappelons que le procès-verbal est disponible sur notre site internet www.starf.qc.ca dans la section des membres.



Comité de Négociation

Les membres qui composeront le prochain comité de négociation seront connus bientôt, surveillez les babillards.

PAE

Besoin d'aide ? N'oubliez pas... 1-866-838-2025
Il y aura toujours quelqu'un pour vous écouter et c'est confidentiel.

En Bref

Rachat de la période de 2 ans d'attente pour le régime de retraite

Avez-vous fait votre demande ? Rappelez-vous que si vous êtes permanent et que vous n'avez pas fait de nouvelle demande depuis le 1er avril 2011, vous pourriez être éligible à racheter certains mois de la période d'attente pour votre retraite. Faites une demande sur le site du centre d'administration des pensions de la SRC au www.pensionweb.ca/cbc-radiocanada afin d'en connaître le coût. Veuillez noter que la date de votre demande servira de référence pour établir le coût actuariel du rachat, il est donc très important de la faire immédiatement. Bien que certains aient essuyé un refus pour certaines périodes d'attente, nous sommes actuellement en discussion avec l'employeur afin de solutionner la problématique.

Émission de la rentrée

L'exécutif national tient à féliciter toute l'équipe qui a travaillé sur l'émission de « la 75e rentrée ». Bravo, grâce à cette émission nous avons su apprécier le talent des artisans et techniciens du STARF, qui selon nos sources, ont dû travailler sans filet dans des conditions difficiles.

Vos Élections

Saguenay
Lors de l'assemblée annuelle du 31 janvier, monsieur Daniel Girard fut élu au poste de vice-président de sa section locale. Monsieur Girard occupait déjà le poste depuis 2 ans suite au départ à la

retraite de monsieur Réginald Soucy. Lors de la même occasion, un petit nouveau s'est joint à l'exécutif de Saguenay, il s'agit de monsieur Steeven Tremblay qui occupera le poste de secrétaire-trésorier.

Montréal

Le 31 mai monsieur Alain Champagne fut élu par acclamation au poste vice-président de la section locale de Montréal. Rappelons-nous que monsieur Champagne a déjà siégé au sein de l'exécutif local de 1997 à 2003.

Le 4 juillet madame Johanne Hémond fut élue à la présidence, au fil des années elle a œuvré sur de nombreux comités, participé activement à de nombreuses négociations.

Moncton

Le 15 juin la majorité des postes représentants devenaient en élection à Moncton, tous ont été réélus.

Monsieur Roy Curwin au poste de vice-président
Monsieur Serges Clavet au poste de secrétaire
Monsieur Roger Thériault, représentant studio
Monsieur Terry Cottreau, représentant radio
Monsieur Michel Charron, représentant mobile
Monsieur Jacques Thériault, représentant caméraman et monteur JE

Un gros merci pour votre implication !

Matane

Du nouveau à la présidence, monsieur Luc Paradis succède à monsieur David Michaud, nous lui souhaitons la bienvenue.